

salaire, formant 13.8 p.c. du personnel et \$531,583,250 ou 76.6 p.c. en gages à 533,450 ouvriers, formant 86.2 p.c. de la totalité des employés.

La moyenne de traitement payé dans les industries manufacturières en 1927 est de \$1,899, comparativement à \$1,867 en 1926, \$1,843 en 1925, \$1,831 en 1924 et \$1,824 en 1923. La moyenne des gages est de \$997 en 1927, \$1,003 en 1926, \$971 en 1925, \$972 en 1924 et \$959 en 1923.

L'augmentation de 6.1 p.c. dans les gages en 1927, comparativement à l'année précédente, est accompagnée d'une augmentation de 6.8 p.c. dans le nombre d'employés, tandis que la moyenne de salaires décroît de 0.6 p.c. Les employés à salaire ont augmenté de 4.5 p.c. et leurs salaires, dans l'ensemble, de 6.3 p.c., tandis que la moyenne de salaires avançait de 1.7 p.c.

La proportion d'ouvrières par 1,000 employés est de 225 et celle d'hommes de 775 en 1927, tandis que chez les employés à salaire on trouve 229 femmes et 771 hommes par 1,000. La proportion de femmes chez les ouvrières a quelque peu baissé, comparativement à l'année précédente; le contraire s'est produit dans le personnel à salaire.

Le nombre d'hommes parmi les employés à salaire a augmenté de 3.8 p.c. en 1927, comparativement à 1926, tandis que celui de femmes a augmenté de 7.0 p.c. Les pourcentages d'augmentation chez les autres employés sont de 7.4 pour les hommes et 4.6 pour les femmes.

Moyenne des gains, par provinces.—Le tableau 22 montre le nombre de commis et d'ouvriers, et les moyennes de salaires payés en 1927 par les manufactures des différentes provinces, ainsi que les chiffres correspondants de 1926.

Il y eut des augmentations successives de salaires depuis l'Île du Prince-Édouard jusqu'au Québec qui montre la plus forte avance moyenne de toutes les provinces sauf la Colombie Britannique, tandis que la moyenne de l'Ontario est un peu plus faible que dans le Québec. Dans les Provinces des Prairies les moyennes ont aussi été plus faibles, spécialement en Saskatchewan où dans l'ensemble les salaires ont été plus bas que ceux du Nouveau-Brunswick. En Colombie Britannique et au Yukon, la moyenne était de \$1,983. En Ontario, les industries manufacturières employaient plus de 60 p.c. de toutes les ouvrières comparativement à 52 p.c. de tous les ouvriers; dans le Québec et la Colombie Britannique, d'autre part, la proportion d'ouvrières était plus basse que celle d'ouvriers.

Ainsi qu'en les années précédentes, la moyenne du salaire d'un ouvrier montait graduellement depuis l'Atlantique jusqu'à la Saskatchewan, où elle atteignait \$1,142, soit \$145 au-dessus de la moyenne générale. Dans cette province la main-d'œuvre industrielle n'est pas considérable et ne comporte qu'un très petit nombre de femmes; le peu d'hommes employés dans les industries du bois et papier et de l'énergie électrique y reçoivent des salaires relativement élevés. Dans les quatre provinces de l'est la moyenne des salaires industriels est inférieure à la moyenne générale de la Puissance, tandis que depuis et y compris l'Ontario, jusqu'au Pacifique, c'est le contraire qui se voit.

La nature saisonnière de quelques-unes des principales manufactures des Provinces Maritimes, notamment la préparation du poisson et le sciage du bois, influe sur la modicité des salaires moyens de cette province, ces deux industries, qui occupent 40.8 p.c. des ouvriers, n'ayant travaillé en moyenne que 101 et 96 jours respectivement en 1927. Si dans le Québec la moyenne des salaires est inférieure à la moyenne générale, cela tient de ce que cette province occupe la plus forte proportion de la main-d'œuvre féminine dans ses industries textiles, alimentaires et autres. En effet, cette province possède 39.1 p.c. de la main-d'œuvre féminine, et 30.4 p.c. seulement de la main-d'œuvre masculine, mais les 32.3 p.c. de la masse ouvrière